

La collégiale Notre-Dame menace de tomber en ruine

Des pierres de taille menacent de se détacher de la façade de la collégiale Notre-Dame et de tomber sur le sol. Un dispositif de sécurité sera mis en place à la fin du mois de juin.

« **S**i nous n'avions pas agi, nous aurions risqué de mettre en danger la population. Ceci était de ma responsabilité ».

Sur un ton calme, Michel Biard, maire de Vitry-le-François, évoque les risques de chutes de pierre sur la façade de la collégiale Notre-Dame. Il faut dire que les travaux de construction ont commencé en 1629 sous le règne de Louis XIII, s'échelonnèrent jusqu'en 1754, soit 125 années.

Aujourd'hui, cet édifice religieux, classé monument historique, fait l'objet d'une surveillance particulière. « Que ce soit les services techniques de la

ville, le curé ou les fidèles, nous avons tous remarqué que des pierres s'étaient détachées de la façade et étaient tombées sur le sol », explique-t-il. « Ceci nous a alertés. Avec l'architecte des bâtiments de France, nous avons examiné l'église et vu les traitements qu'il fallait mettre en place ».

A la fin du mois de juin, un dispositif de sécurité sera installé autour de la collégiale. Des tunnels de protection seront mis en place sur les deux entrées principales de l'édifice. Les deux portes centrales et la porte située du côté de la rue Domyne de Verzet seront donc protégées. Elles resteront ainsi accessibles au public, durant les offices religieux et les grandes cérémonies comme les mariages par exemple.

« Ne pas défigurer l'édifice »

Le reste du parvis, lui, demeurera interdit aux piétons par des barrières. Et la porte située du côté du parking Royer-Collard sera condamnée pendant quelques mois. « Nous avons voulu que ce dispositif de sécurité soit le plus discret pos-

sible, déclare le premier magistrat. Nous avons essayé de ne pas trop défigurer la collégiale ».

Des travaux de conservation du bâtiment seront bien entendu engagés. « Il s'agit de stopper les dégâts qui s'opèrent sur les pierres de taille », précise-t-il. « Celles-ci, sous l'effet conjugué de la pluie, du gel et du soleil, sont amenées, dans ces éléments les plus fragiles, à se briser ».

L'opération consiste à purger les parements, à retirer toute la végétation qui a pu y pousser et à refaire les joints à certains endroits: Il devrait débuter à l'automne, « peut-être au mois d'octobre », souhaite Michel Biard. Coût total estimé des travaux : environ 100.000 euros, financés conjointement par la ville de Vitry-le-François et l'État.

Mais au-delà de ces travaux de sécurisation et de conservation du patrimoine, c'est un diagnostic plus lourd qui devrait être ensuite effectué. Tout comme le transept Sud et Nord, la façade de la collégiale devrait être restaurée. À suivre.

Stéphanie Gruss



Des tunnels de protection seront mis en place sur les deux entrées principales de la collégiale. Ces deux portes resteront accessibles au public.